



Escroquerie à la carte bleu, achats sur internet

Par **diabelous**, le **05/04/2009** à **11:24**

Bonjour

Je fais l'objet d'une instruction, portant sur escroquerie à la carte bleu, achat passé sur internet, pour mon compte personnel.

Avant cela j'étais inconnu des services de polices, aucune infraction, aucun délit, pas même une amende RATP ou SNCF.

J'ai tout avoué, j'ai agi seul, durant ma garde à vue, j'ai collaboré, etc...
L'instruction est en cours, et j'ai été placé en contrôle judiciaire.

Une perquisition à eu lieu chez ma mère, car je vis chez elle, ils ont saisi des bien (dont certains avaient été acheté par ma mère, évidemment elle était au courant de rien)

Je sais je risque 5 ans d'emprisonnement et 375000 euro d'amende, maintenant est ce que le fait que je sois primodelinquant, en fin d'étude je vais rentré dans le monde du travail, peux m'éviter la prison et une amende moins lourde?

Je suis dans l'inconnu j'aimerais éventuellement des réponses, des temoignages, me blâmer pas, je sais ce que j'ai fait.

comment l'instruction risque de se passer?

Merci de m'aider

Par **mag53**, le **19/06/2009** à **16:38**

bonjour je ne peut pas t'aider du tout moi j'ai escroquer aussi beaucoup de gens et j'aimerais savoir se que j'encours voila si on peut s'aider